

Benefits *Bulletin*

Benefit News to Keep You in the Know and the Now

Réduction du prix des médicaments génériques

En janvier, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique a annoncé qu'elle avait négocié des réductions de prix de 25 à 40 % sur 70 médicaments génériques couramment utilisés. À compter du 1er avril, le coût de certains médicaments génériques ne s'élèvera qu'à 10 % du coût de l'équivalent de marque.

En échange de ces économies, l'Alliance a accepté de ne pas recevoir d'offres de la part des compagnies pharmaceutiques pendant cinq ans.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une bonne nouvelle. Collectivement, les régimes publics au Canada devraient épargner environ 385 millions de dollars pendant la première année, et ils anticipent des économies de 3 milliards sur les cinq années de l'entente. Les économies devraient également toucher les régimes privés, mais pas dans la même mesure, en raison du nombre moins élevé de demandes de remboursement.

Certains soutiennent que le gel sur les soumissions limite la libre concurrence et ne permet donc pas d'obtenir le prix le plus bas possible. Toutefois, les gouvernements estiment que l'entente permet au public de bénéficier de coûts moins élevés, tout en assurant un approvisionnement stable en médicaments provenant de différentes sources.

Les médicaments concernés par cette annonce couvrent plusieurs des catégories de médicaments faisant l'objet du plus grand nombre de demandes de remboursement, comme ceux pour l'hypertension artérielle, les troubles associés au cholestérol et la dépression. Selon le niveau et le type de demandes de remboursement soumises aux régimes privés, il est possible que les employeurs observent une réduction des coûts de remboursement au cours des prochaines années. Toutefois, les économies ne seront pas immédiates, et les retombées de ces ajustements de prix dépendront des médicaments réclamés dans le cadre du régime.

Faire le calcul

Une réduction de 25 à 40 % peut sembler impressionnante, mais un examen plus approfondi indique que les chiffres peuvent être trompeurs. Par exemple, Ramiril, un médicament

couramment utilisé pour traiter l'hypertension artérielle, est inclus dans la liste des 70 médicaments inclus dans cette annonce. Le coût de 5 mg de Ramiril diminuera de 33 %, ce qui semble fantastique. Toutefois, cela correspond à des économies d'environ 1,23 \$ pour une provision de 30 jours, soit moins de 15 \$ pendant une année.

Bien que toute économie soit une bonne nouvelle pour les commanditaires des régimes, il est possible que la mesure dans laquelle cette annonce affecte les régimes privés soit plus limitée que ce qu'indiquent les manchettes. Les commanditaires des régimes devraient continuer à se concentrer sur les domaines où des répercussions plus importantes sont possibles, par exemple en convainquant les employés d'abandonner les médicaments de marque pour se tourner vers les médicaments génériques et des catégories thérapeutiques de remplacement moins coûteuses, et des programmes de thérapie par palier.

Fondée en 2010, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) combine des représentants de l'ensemble des provinces et territoires et du gouvernement fédéral afin de négocier les prix de médicaments assurés par l'État.